

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM COMMERCIAL : **PROPANE**
 SYNONYMES : Diméthylméthane
 UTILISATION DU PRODUIT : Carburant
 NUMÉRO DE LA FS : 251-300

NOM DU FOURNISSEUR : **NUMÉROS DE TÉLÉPHONE**
Gaz Propane Rainville
 280, rue St-Charles sud
 Granby, Québec
 J2G 7A9

Numéro d'urgence de Gaz Propane Rainville : 1-888-724-6845
Numéro d'urgence de CANUTEC (24 heures) : (613) 996-6666

Pour information générale : 1-888-724-6845

2. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No cas	%	Contrôlé par	SIMDUT
Propane	74-98-6	>90	Oui	
Propylène	115-07-1	<5	Oui	
Hydrocarbures, C4+	68476-44-8	<2.5	Oui	

Voir la section 8 pour les directives sur l'exposition

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Description physique : Gaz comprimé liquéfié - Incolore - Odeur de mercaptan

Voies d'entrée : L'exposition à ce produit est le plus susceptible de se produire par contact avec la peau ou inhalation.

Effets potentiels sur la santé : Gaz comprimé.
 Gaz inflammable.
 Liquide inflammable.
 Ce gaz est un asphyxiant et peut aussi avoir un léger effet narcotique. Le contact direct avec un gaz liquéfié peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. L'exposition au gaz en rapide expansion peut causer des brûlures pas le froid aux yeux. Sous forme gazeuse, ne cause pas d'irritation de la peau. À concentration très forte, ce produit peut avoir des effets anesthésiques (sommolence, faiblesse) et asphyxiants. Sous forme gazeuse, ne cause pas d'irritation de la gorge, même s'il n'y a aucune évidence que l'exposition à des niveaux industriellement acceptables d'hydrocarbures ait causé des problèmes cardiaques chez l'homme, des études chez les animaux ont montré que l'inhalation de vapeurs concentrées d'hydrocarbures de faibles poids moléculaires a produit une sensibilisation cardiaque.

Information sur la manipulation :

Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Porter des gants isolants pour éviter les brûlures par le froid pouvant être dues au liquide.

Porter un respirateur homologué pour éviter une surexposition au produit.

Mettre à la masse et à la terre le matériel et les contenants de transfert pour éviter l'accumulation d'électricité statique.

Les contenants vides sont dangereux, car ils peuvent contenir des poussières, des vapeurs ou des résidus liquides inflammables/explosifs. Tenir loin des étincelles et de la flamme nue.

Pour plus d'information sur les effets sur la santé, voir la section 11.

4. PREMIERS SOINS**Contact avec les yeux :**

Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. En cas de brûlures par le froid, obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau :

Si la personne souffre de brûlures par le froid, immerger les régions atteintes dans de l'eau tiède (32 à 43°C) pendant 35 à 40 minutes. Enlever les vêtements contaminés à moins qu'ils ne soient collés à la région brûlée. Dans ce cas, couper autour. Obtenir de l'aide médicale aussitôt que possible après avoir dispensé les premiers soins.

Ingestion :

Sans objet

Inhalation :

Éloigner la personne incommodée de l'endroit contaminé et rétablir la respiration s'il y a lieu.

Obtenir des soins médicaux.

Remarques à l'intention du médecin :

L'inhalation du produit peut avoir un effet narcotique.

Évaluer l'état du système nerveux central et de la fonction cardio-respiratoire.

5. LUTTE EN CAS D'INCENDIE**Moyens d'extinction :**

Gaz carbonique

Poudre

Brouillard d'eau

Mesures spéciales de lutte en cas d'incendie :

Extrêmement inflammable. Les vapeurs forment un mélange inflammable/détonant dans l'air entre les limites inférieures et supérieures d'inflammabilité. Évacuer l'endroit dangereux. Les vapeurs peuvent se déplacer au niveau du sol et il peut y avoir retour des flammes le long du chemin qu'elles ont emprunté. Les contenants exposés à une chaleur intense peuvent éclater. Laisser le gaz brûler si l'écoulement ne peut être arrêté en toute sécurité. Utiliser un brouillard d'eau pour dissiper les vapeurs. Les contenants exposés à la chaleur intense en cas d'incendie doivent être refroidis à l'eau afin de prévenir une hausse de la pression due aux vapeurs, ce qui pourrait les faire se rompre. Les parties des contenants exposées au contact direct des flammes doivent être refroidies à grande eau afin de prévenir une faiblesse de la paroi des contenants. Toujours se tenir loin de l'extrémité des

contenants en raison du risque d'explosion. Combattre l'incendie à distance. Ne pas pénétrer sur les lieux d'un incendie dans un espace clos sans vêtements protecteurs appropriés et sans appareil respiratoire autonome à surpression homologué. Arrêter l'écoulement du gaz.

Produits de combustion dangereux :

Gaz carbonique, monoxyde de carbone et composés organiques non identifiés peuvent se former lors de la combustion.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Avertir que ce produit est inflammable. Évacuer toutes les personnes qui n'ont pas de vêtements protecteurs ni de respirateur homologué par le NIOSH. Circonscrire l'endroit dangereux et en interdire l'accès. Éviter tout contact direct avec ce produit. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de le faire. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Mettre à la terre l'équipement qui sert à manipuler ce produit. Se servir d'eau pulvérisée pour supprimer les vapeurs; empêcher cette eau de se répandre.

7. ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Manutention :

Mettre à la terre l'équipement fixe ainsi que les contenants qui servent au transvasement et le matériel de façon à prévenir l'accumulation d'électricité statique. Les vapeurs peuvent s'accumuler et se propager vers une source d'inflammation éloignée provoquant ainsi un retour des flammes. Ne pas effectuer d'opérations de découpage, de forage, de meulage, de soudage ou autre sur ou près des contenants. Les contenants vides sont dangereux car ils peuvent contenir des poussières, des vapeurs ou des résidus inflammables/explosifs. Ne pas utiliser de pression pour vider les fûts. Les surfaces chaudes peuvent suffire à enflammer le produit même en l'absence d'étincelle ou de flammes. Éteindre les lampes pilotes, les cigarettes et fermer toutes les autres sources d'inflammation avant d'utiliser ce produit et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et vont s'accumuler dans les régions basses et les fosses en déplaçant l'air respirable.

Entreposage :

Entreposer les bouteilles en position verticale solidement fixées et avec leurs bouchons de soupape. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Protéger les contenants contre tout dommage.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION, PROTECTION PERSONNELLE

Les renseignements suivants, quoique appropriés pour ce produit, ont une portée générale. Le choix de l'équipement de protection personnelle sera fonction des conditions d'utilisation.

Renseignements sur l'exposition (2000) : Propane-CMA/moyenne pondérée : 2 500 ppm (ACGIH).

Ventilation mécanique :

Système de ventilation requis de façon à prévenir l'accumulation des vapeurs. De l'air d'appoint doit toujours être fourni pour remplacer l'air rejeté (de façon générale ou locale). Lorsqu'il faut pénétrer dans un espace clos (par exemple, un réservoir de stockage), observer la marche à suivre appropriée, y compris en

ce qui a trait à la ventilation et à la vérification de l'air du réservoir.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE :

Yeux et visage :	Des lunettes de sécurité doivent toujours être portées. Prévoir un poste de lavage des yeux à proximité.
Peau (mains bras corps) :	En raison des propriétés cryogéniques du liquide, porter des et gants isolants appropriés pour les basses températures ainsi qu'une combinaison. Des douches doivent être disponibles en cas d'urgence.
Voies respiratoires :	Utiliser un respiratoire à cartouche filtrante protégeant contre les vapeurs organiques homologuées par le NIOSH ou un respirateur à adduction d'air homologué par le NIOSH. En cas de concentrations élevées dans l'air, utiliser un respirateur à adducteur d'air homologué par le NIOSH, soit autonome ou à canalisation d'air fonctionnant en pression positive intermittente.

9. PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Description physique :	Gaz comprimé liquéfié.
Aspect/couleur :	Incolore
Odeur :	Odeur de mercaptan
Seuil moyen de perception de l'odeur :	Non disponible
Point de congélation/ point d'écoulement :	<-188° C
Point d'ébullition :	-42°C
Masse volumique :	Non disponible
Densité de vapeur (air=1) :	1.5
Tension de vapeur :	>400 mm Hg @-56°C
Densité (eau=1) :	0.51
pH :	Sans objet
Point d'éclair :	Méthode Vase clos Tag -104°C
Limite d'inflammabilité intérieure :	2.1% (vol.)
Limite d'inflammabilité supérieure :	9.5% (vol.)
Température d'autoinflammation :	432 C
Viscosité :	Sans objet
Vitesse d'évaporation (n-BuAc=1) :	Non disponible
Coefficient de distribution eau/huile :	229
Solubilité dans l'eau :	Légère
Autre solvant :	Alcool, éther
Poids moléculaire :	44.1 grammes
Formule :	C ₃ H ₈

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Chimiquement stable :	Oui
Polymérisation dangereuse :	Non
Sensibilité au choc mécanique :	Non
Sensibilité à l'électricité statique :	Oui
Matériaux incompatibles :	Éviter les comburants puissants.

Conditions de réactivité :

Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation. Peut exploser si chauffé dans un espace clos.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**Ingrédient (ou produit si non précisé)**

Propane
Propylène
Hydrocarbures, C4+

Données toxicologiques**Voies d'entrée :**

L'exposition à ce produit est le plus susceptible de se produire par contact avec la peau ou inhalation.

Formulation :

On n'a noté aucun effet dommageable résultant de l'exposition à long terme et de tels effets ne devraient pas se produire en raison du caractère inerte de ce produit.

Irritation :

Aucune irritation n'a été notée avec le gaz mais le contact de la peau et des yeux avec la forme liquide peut causer des brûlures par le froid.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Effets sur l'environnement :**

Les règlements provinciaux exigent et les règlements fédéraux peuvent exiger que les agences de protection de l'environnement ou d'autres organismes soient avertis en cas de déversement.

Biodégradabilité :

Non disponible. Volatilisation rapide.

13. ÉLIMINATION DU PRODUIT

Incinérer avec l'approbation des organismes de protection de l'environnement dans un endroit approuvé détenant un permis.

14. RENSEIGNEMENT SUR LE TRANSPORT**Numéro de l'ONU**

UN1075

Nom d'expédition approprié

Gaz de pétrole liquéfié (propane)

Classe de danger

Class 2.1 Gaz inflammable

Description d'expédition

Gaz de pétrole liquéfié (propane) Class 2.1 UN1075

15. RENSEIGNEMENT SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) du Canada et la FS contient toute l'information requise en vertu du RPC.

Catégorie SIMDUT et description :

Catégorie A Gaz Comprimés
Catégorie B1 Gaz inflammables
Catégorie B2 Liquide inflammables

Statut LPCE/NLPCE :

Ce produit, ou tous ses composants, figurent sur la liste intérieure des substances, en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Ce produit et (ou) tous ses composants figurent dans l'inventaire du TSCA de l'agence de protection de l'environnement des Etats-Unis (EPA).

Autres règlement :

Normes fédérales canadiennes inexistantes.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Étiquette mention de danger :

Gaz comprimé.

Gaz inflammable.

Liquide inflammable.

Ce gaz est un asphyxiant et peut aussi avoir un léger effet narcotique. Le contact direct avec un gaz liquéfié peut causer des brûlures à la peau et aux yeux.

Précautions lors de la manipulation :

Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Porter des gants isolants pour éviter les brûlures par le froid pouvant être dues au liquide.

Porter un respirateur homologué pour éviter une surexposition au produit.

Mettre à la masse et à la terre le matériel et les contenants de transfert pour éviter l'accumulation d'électricité statique. Les contenants vides sont dangereux, car ils peuvent contenir des poussières, des vapeurs ou des résidus liquides inflammables/explosifs. Tenir loin des étincelles et de la flamme nue.

Premiers soins :

Si une personne est incommodée par les vapeurs, l'amener à l'air frais. Traiter les brûlures par le froid en plongeant les régions atteintes dans l'eau tiède. Obtenir des soins médicaux.